



PACZYNSKI, Helena &lt;helena.paczynski@saintgermainenlaye.fr&gt;

## Modification N° 1 du PLU

HUILIO Marie-Christine (Assistante) - DRIEAT IF/UD78/CRUM <marie-christine.huilio@developpement-durable.gouv.fr>

4 juin 2021 à  
15:49

À : helena.paczynski@saintgermainenlaye.fr

Cc : "DDT 78/SPACT/UP (Unité Planification)" <ddt-spact-up@yvelines.gouv.fr>, AE-urba - DRIEAT IF/SCDD <ae-urba.scdd.drieat-if@developpement-durable.gouv.fr>

Bonjour,

Par courrier du 02/03/21 vous nous avez sollicité sur la procédure de modification N° 1 du PLU de Saint-Germain-en-Laye.

Ci-dessous la contribution de l'UD78 :

- Présence de trois installations classées à enregistrement : ENERLAY, SIH et SNCF MOBILITES,
- La commune n'est pas située dans le périmètre de stockage de gaz de Beynes ou de St Illiers,
- Une installation à risque (PàC risque techno) : la commune est concernée par le site **SIAP** à Achères pour lequel un **DIRI a été établi le 21/08/09 et un APSUP le 29/11/10**,
- Deux sites et sols pollués connus.  
Pressing Saint Germain : <https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/infosols/instruction/SSP000030201>  
SNCF Mobilité : <https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/infosols/instruction/SSP001220001>
- 2 sites et sols potentiellement pollués : SNCF et UNIBETON

L'article L.125-6 du code de l'environnement prévoit que l'État élabore, au regard des informations dont il dispose, des Secteurs d'Information sur les Sols (SIS). Ceux-ci comprennent les terrains où la connaissance de la pollution des sols justifie, notamment en cas de changement d'usage, la réalisation d'études de sols et la mise en place de mesures de gestion de la pollution pour préserver la sécurité, la santé ou la salubrité publique et l'environnement. L'ensemble des SIS pris dans les Yvelines est consultable sur Géorisques à l'adresse suivante : [http://www.georisques.gouv.fr/dossiers/sis-secteur-dinformation-sur-les-sols/donnees#/. Un SIS est actuellement approuvé sur la commune de Saint-Germain-en-Laye. Il s'agit de l'établissement CALDEO : <https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/infosols/classification/SSP00003040101>](http://www.georisques.gouv.fr/dossiers/sis-secteur-dinformation-sur-les-sols/donnees#/)

- Le Schéma Départemental des Carrières (SDC), approuvé le 22 novembre 2013, révèle des types de matériaux disponibles sur le territoire de la commune (cf extrait carte gisement du SDC), après prise en compte des contraintes de fait (urbanisation) et des protections environnementales fortes (interdisant l'exploitation de minéraux). Le SDC prévoit que la fourniture de matériaux, dont la région est déficitaire, doit être réalisée au plus près des besoins afin de réduire l'empreinte écologique.

Les documents (dont cartes) du SDC sont disponibles à l'adresse suivante: <http://www.drie.e-ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/projet-de-sdc-revise-yvelines-a1314.html>

Il est souhaitable que la commune en tienne compte pour la révision de son PLU.

Cordialement

Marie-Christine HUILIO  
Assistante de la Cellule Risques Urbanisme Mantes

[35, Rue de Noailles - 78000 Versailles](#)

Tél : 01.71.28.48.54

Fax : 01.30.21.54.71 Bonjour,